

Technicien Aéronautique

BAC PRO

ISTRES | Pôle Formation UIMM SUD

HYÈRES | Lycée Costebelle

CONTACT

Marjorie ANGLES

06 21 38 52 31

angles@cfaiprovence.com

COÛT

Formation prise en charge par l'entreprise d'accueil et rémunérée pour le candidat (selon type de contrat)

MÉTIER

Le titulaire du Baccalauréat professionnel aéronautique intervient dans des domaines de forte technicité dans un cadre réglementé. Ce professionnel doit donc respecter les procédures garantissant la qualité, la sécurité des vols et les exigences liées aux facteurs humains en faisant preuve d'un haut niveau de conscience professionnelle. Il prépare, organise et réalise des interventions techniques, en assure la traçabilité, dans le respect de la réglementation aéronautique et de la démarche qualité. Il exerce toutes ses activités dans le respect de l'hygiène, de la sécurité, de la sûreté et de la protection des personnes, des biens et de l'environnement. Ce professionnel dispose d'une culture aéronautique et des connaissances technologiques associées (systèmes mécaniques, électriques et électroniques, propulseurs, avionique, tous types de structures métalliques et composites, ...). La réglementation, l'évolution des méthodes d'organisation du travail et des technologies imposent l'actualisation régulière des compétences du titulaire du Baccalauréat professionnel aéronautique.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- Exploiter de la documentation technique
- Inspecter un aéronef et collaborer en entreprise
- Monter et démonter un aéronef ou des parties d'un aéronef
- Mettre en oeuvre des essais et des réglages (pour les options avionique et structure)
- Mettre en oeuvre des essais, des réglages et l'aéronef (pour l'option systèmes)
- Réaliser et contrôler des systèmes

SECTEURS CONCERNÉS : ateliers de maintenance aéronautiques, sociétés d'assistance technique | sous-traitants de l'industrie aéronautique | équipementiers | compagnies aériennes ou aéroclubs | entreprises de construction aéronautique.

DURÉE ET ORGANISATION

Formation en contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, période de professionnalisation

- **Durée** : 3 ans 500 heures de formation en seconde pro et 675 heures en première et terminale
- **Alternance** : 2 sem. en entreprise | 2 sem. en centre de formation (50% enseignement technique et 50% enseignement théorique). Sur le Lycée Costebelle : le rythme d'alternance est modulé pour optimiser les apprentissages.

Une partie de la formation peut être réalisée en distanciel. Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des prérequis de l'apprenant.

PROGRAMME

Pratique professionnelle

- Règlementation aéronautique
- Technologie des aéronefs
- Essais et réglages
- Réalisation et contrôles
- Montage et démontage
- Inspection et relation entreprise
- Exploitation de la documentation
- Mise en situation professionnelle

Formation générale

- Français
- Économie – Gestion
- Mathématiques
- Physique – Chimie
- Histoire
- Géographie
- Éducation Morale et Civique
- Education Physique et Sportive
- Prévention Santé – Environnement
- Anglais
- Arts appliqués

VALIDATION

BAC PRO Aéronautique option système

TAUX DE RÉUSSITE (2025)

Istres | CFAI Provence : **86,4 %**

ADMISSION

PUBLIC

- Être âgé de 15 à moins de 30 ans*.
- Être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

*Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation ou période pro (nous consulter).

Pour Lycée Costebelle : la formation est réservée aux jeunes âgés de 15 à 18 ans qui sont issus des départements 83 et 06.

PRÉ-REQUIS D'ENTRÉE EN FORMATION

Le parcours de formation est validé après un positionnement du candidat.

- Admission en 2^{nde} : à l'issue de la classe de 3^{ème} ou après un CAP.
- Admission en Première : être titulaire d'un BEP dans la spécialité en cohérence avec le bac préparé ou après un CAP. Réorientation après la classe de seconde, technologique ou professionnelle, après une première générale ou technologique ou à l'issue d'un bac sans rapport avec la spécialité.
- Admission en Terminale : après une première professionnelle dans la même spécialité ou être titulaire d'un diplôme de même niveau ou supérieur (après analyse du dossier).

Qualités requises : Autonomie | Goût de la précision | Polyvalence | Capacité à intégrer une équipe | Esprit méthodique et rigoureux

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités

Dossier de pré-inscription en ligne, entretien individuel de positionnement, signature d'un contrat d'apprentissage.

Pour Lycée Costebelle : le dossier de préinscription est à récupérer sur le [site du lycée](#) et à retourner par courrier au lycée.

Délais d'accès

En fonction de la date de signature du contrat, ASP.

Parcours adaptés

Adaptation possible selon les prérequis

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (Etude de l'intégration avec le référent handicap du centre)

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseiller en formation, référent handicap, équipe administrative. Équipe pédagogique/ administrative de nos partenaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET EXAMEN

Les candidats sont présentés aux épreuves générales et techniques du **BAC PRO AERO – Aéronautique option systèmes**, diplôme délivré par le MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE.

Les blocs de compétences ne sont pas sécables pour tous les référentiels de l'Éducation Nationale.

POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

CS Aéronautique | BTS Aéronautique | BTS ATI | CS Technicien en peinture aéronautique. *D'autres diplômes industriels peuvent être accessibles après le Bac Pro Aéronautique.*

Exemples de métiers : mécanicien avion | mécanicien aéronautique | technicien aéronautique | technicien de maintenance aéronautique | technicien de maintenance systèmes d'aéronefs

Insertion :

A l'issue de la formation :

Poursuivent leurs études (supérieure, redoublants, changement de filière) : **66%**

Insertion dans la vie active : **34%**

– Dont : **60%** sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation

Plus d'informations

EN PARTENARIAT AVEC

